



## Lettre d'Information du Conseil d'Administration No 5 – 22 juin 2009

Chers parents d'élèves,  
Chers personnel enseignant et non enseignant,  
Chers élèves,

### Comptes 2008

Le CA dispose désormais du rapport des experts comptables pour l'exercice 2008. En dépit des efforts du CA pour contrôler et réduire les coûts à partir d'octobre/novembre 2008, celui-ci fait apparaître un déficit important de 2 488 000 DKK.

Poste en augmentation	Information	DKK (' 000)
Pertes sur créances	Manque de personnel dans l'administration et dans le service comptabilité pour procéder au recouvrement des sommes dues.	100
Congés maternité	Congés maternité en hausse et absence de suivi dans les demandes de remboursement des salaires.	300
Dépenses salariales garderie/SFO	Augmentation du nombre de personnel et de l'activité.	300
Administration	Recours à des services externes de comptabilité et d'audit supérieurs aux prévisions ; dépenses de personnel administratif en hausse; licenciements, etc.	1.000
Dépenses salariales d'enseignement	Par élève la croissance des dépenses salariales est supérieure à celle des recettes.	788
<b>TOTAL</b>		<b>2.488</b>

Les experts comptables ont analysé les raisons de ce déficit, ce qui permet de dégager quatre éléments majeurs.

Tout d'abord, l'analyse faite montre comment les comptes du lycée se sont dégradés dès le licenciement en mai 2008 du premier adjoint comptable et l'absence immédiate du second adjoint à partir de juin. Ceci a supprimé les compétences qui étaient nécessaires pour une gestion efficace et équilibrée. Dès lors la bonne tenue des comptes a été fortement affectée par ce manque de personnel.

Les dépenses de salaires du service administration du lycée ont doublé du fait de dysfonctionnements : manque de suivi des demandes de remboursement des salaires du personnel absent, dépenses de personnel supplémentaire pour remplacer ce même personnel absent, augmentation des frais d'audit et de consultants, frais de licenciement, etc.

D'autre part, l'analyse des experts comptables montrent que les dépenses salariales des enseignants et du personnel de garderie ont augmenté très au-delà de la croissance de 10% du nombre total d'élèves. Ces charges salariales ont été mal maîtrisées et ont rapidement excédé nos ressources.

Enfin, comme nous l'avons déjà indiqué dans la lettre d'information précédente, un nombre croissant de parents d'élèves ne s'est pas acquitté du paiement des écolages, ce qui s'élève au total à 717 000 DKK (NB : ce montant ne contribue pas dans son intégralité au déficit budgétaire car le lycée devrait recouvrer en partie cette créance). Le manque de personnel dans le service comptabilité n'a pas permis d'identifier et de corriger ce problème en temps voulu. Le CA demande à nouveau aux familles ayant reçu une lettre de régularisation de s'acquitter dans les plus brefs délais des sommes dues et confirme que les familles n'ayant pas régularisé leur paiement avant la fin de l'année scolaire ne pourront re-inscrire leurs enfants pour la rentrée 2009-2010.



Des initiatives ont été prises afin de rétablir l'équilibre financier. Tout d'abord, le service comptabilité est à nouveau pleinement opérationnel à la suite de deux recrutements, et a traité la plupart des dossiers en retard ou corrigé les irrégularités constatées. Les coûts administratifs ont par ailleurs été allégés (suppression du poste de chef d'administration) et de procédures renforcées en ce qui concerne les investissements. Enfin un ensemble de mesures générales de réduction de coûts a été approuvé pour le budget 2009 et la direction a porté une attention particulière à l'optimisation des emplois du temps.

Sur la base de ces mesures, les résultats financiers du lycée pour 2009 devraient s'améliorer de façon significative. L'objectif est toujours de retrouver un équilibre budgétaire mais cela sera difficile à atteindre en 2009.

### **Écolages 2009-2010**

Un certain nombre de parents se sont étonnés à juste titre de voir un nouveau tarif 'entreprise' dans les dossiers de ré-inscription pour l'année 2009-2010. Il est vrai que le CA n'avait pas expliqué en amont les raisons de la création de ce nouveau tarif et comprend par conséquent la surprise et l'incompréhension que cette situation a suscitées.

Le tarif 'entreprise' concerne les parents d'élèves dont les employeurs prennent en charge les écolages. Cette pratique engendre un coût de gestion supplémentaire non négligeable pour le lycée, à la fois pour l'élaboration des factures ainsi que pour l'encaissement des paiements, que le nouveau tarif prend en compte.

Par ailleurs le CA souhaite préciser que la décision de créer un tarif 'entreprise' a été prise en janvier de cette année, c'est-à-dire bien avant de connaître la nature précise du déficit 2008 et l'ampleur des impayés en matière d'écolages. Par conséquent cette décision n'est pas liée au rapport des experts comptables sur les comptes 2008.

### **Cantine**

Au CA du 16 juin Olivier Peltier, cuisinier du lycée, a détaillé ce qu'il met en œuvre pour assurer une cantine de bonne qualité. En 2007/2008, Olivier a assuré l'équilibre financier de la cantine (29 653 repas au total). Le prix de 30 DKK par repas est composé de 18 DKK pour l'alimentation et 12 DKK pour les salaires du personnel. En raison de l'inflation, le prix du ticket passera à la rentrée à 33 DKK. Cependant, le CA tient à rappeler qu'un forfait à tarif préférentiel pour un abonnement trimestriel existe. Par ailleurs, une commission a été mise en place au sein du Conseil d'Etablissement pour proposer des améliorations supplémentaires.

Olivier Peltier a informé que la cantine a reçu le 'Elite Smiley', décerné par l'inspection du travail de l'industrie alimentaire danoise. Les rapports des services d'hygiène sont en ligne sur le site du lycée (le dernier rapport que nous venons de recevoir sera mis en ligne avant la fin juin).  
<http://www.foedevareministeriet.dk/Default.aspx?ID=18488&PID=168823&NewsID=5570>

Le Conseil d'Administration souhaite de bonnes vacances d'été et vous donne rendez-vous à la rentrée !

----- *En résumé* -----

#### **Depuis le 4 mai...**

- 11 mai : 9<sup>ème</sup> Conseil d'Administration
- 26 mai : 10<sup>ème</sup> Conseil d'Administration
- 16 juin : 11<sup>ème</sup> Conseil d'Administration

#### **À suivre...**

- Fin août : 12<sup>ème</sup> Conseil d'Administration